

# Communiqué de presse

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Conclusion d'une entente de coopération entre le Québec et Terre-Neuve-et-Labrador

## **Québec et Terre-Neuve-et-Labrador unissent leurs forces pour mettre en valeur la fosse du Labrador ainsi que pour améliorer et développer leurs infrastructures routières**

**Québec, le 12 avril 2018.** — Les gouvernements du Québec et de Terre-Neuve-et-Labrador travaillent de concert afin d'accroître leurs économies respectives par la mise en valeur de la fosse du Labrador et l'amélioration des infrastructures routières. Cette collaboration facilitera le développement du potentiel minier et fera la promotion de la création d'emplois de haute qualité qui bénéficieront à l'ensemble des populations concernées, tant autochtones que non autochtones, du Québec et de Terre-Neuve-et-Labrador. Les deux provinces travailleront également en collaboration afin d'améliorer leurs infrastructures de transport et d'ainsi contribuer au développement d'un corridor économique reliant le Québec à Terre-Neuve-et-Labrador.

Les premiers ministres du Québec, Philippe Couillard, et de Terre-Neuve-et-Labrador, Dwight Ball, ont procédé aujourd'hui, à Québec, à l'annonce de ce nouveau partenariat.

Pour la mise en valeur de la fosse du Labrador, cette entente prévoit des travaux conjoints visant à améliorer la collaboration dans les secteurs d'intérêts suivants :

- l'information géotechnique et l'aménagement du territoire;
- les infrastructures du secteur minier;
- la main-d'œuvre et les compétences;
- le développement des télécommunications;
- l'amélioration des processus gouvernementaux et du soutien aux entreprises.

Pour l'amélioration et l'extension des infrastructures routières, cette entente prévoit la poursuite, par le Gouvernement du Québec, des travaux de construction de la route 138 et l'amélioration de la route 389 au cours des prochaines années. Notons que le dernier budget du Québec prévoit un montant de 232 millions de dollars pour le prolongement de la route 138 dans le cadre du Plan Nord.

Le Gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador s'engage quant à lui à poursuivre les améliorations déjà en chantier de la route 510. Depuis son arrivée au pouvoir, il a pavé et amélioré 334 kilomètres de voies du Trans Labrador Highway. La province a également récemment publié une étude de préféabilité qui évalue les opportunités relatives à la construction d'une liaison fixe entre le Labrador et l'île de Terre-Neuve.

## **Citations :**

« La relation que nous entretenons avec Terre-Neuve-et-Labrador franchit aujourd'hui une nouvelle étape. Nous partageons une vision commune et celle-ci se traduit par la signature de cette entente. Les collaborations annoncées dans les secteurs des mines et du transport permettront de faire croître nos économies. Rappelons que, depuis notre arrivée au gouvernement, le visage économique du Québec s'est transformé et notre engagement auprès de nos partenaires de la fédération s'est accentué. »

*Philippe Couillard, premier ministre du Québec*

« Cet accord de coopération offre un potentiel excitant. En travaillant ensemble, nous pouvons tirer parti des forces de notre industrie minière internationalement reconnue pour inviter de nouveaux investissements, accroître l'activité minière et susciter la création d'emplois. Nous sommes également mieux placés pour faire progresser les infrastructures de transport qui renforcent les corridors commerciaux et favorisent le développement économique et communautaire. Je suis optimiste quant au potentiel qui découlera de cet accord, puisqu'il profitera aux Terre-Neuviens, aux Labradoriens, aux Québécois et à tous les Canadiens. »

*Dwight Ball, premier ministre de Terre-Neuve-et-Labrador*

« Cette entente de coopération permettra de concrétiser des projets communs pour le bénéfice de toutes et tous. Ce partenariat favorisera notamment le développement du fort potentiel minier de la fosse du Labrador et facilitera l'accès au territoire nordique en créant un corridor de transport terrestre entre le Québec et Terre-Neuve-et-Labrador. Ce geste que nous posons aujourd'hui offre d'excellentes perspectives de développement économique pour les entreprises et les citoyens de nos deux provinces. »

*Pierre Moreau, ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles et ministre responsable du Plan Nord*

« Du fait de cet accord, notre province et le Québec travailleront en collaboration pour stimuler encore le développement de nouveaux débouchés miniers et de nouvelles possibilités d'emploi au Labrador. Nous reconnaissons que la collaboration est essentielle à la croissance future dans la fosse du Labrador. De concert avec le Québec, nous ferons progresser les connaissances géotechniques et nous évaluerons l'infrastructure requise. Au cours de la prochaine année, nous poursuivrons sur notre lancée en établissant des partenariats avec des intervenants communautaires de même qu'avec Mining NL afin d'élaborer un cadre responsable, durable et concurrentiel pour assurer la croissance minière dans notre province. »

*Siobhan Coady, ministre des Ressources naturelles*

« Cette entente entre les gouvernements du Québec et de Terre-Neuve-et-Labrador s'inscrit dans les objectifs de la Politique d'affirmation du Québec et de relations canadiennes, qui invite les Québécois ainsi que l'ensemble des Canadiens à entreprendre un dialogue respectueux, empreint de confiance, et à accroître les liens qui les unissent. Cette nouvelle collaboration entre nos deux provinces renforce, du même coup, les liens politiques et économiques entre le Québec et les provinces de l'Atlantique, ce qui ne peut qu'être bénéfique pour l'ensemble des communautés

concernées. Le Québec entend continuer à promouvoir le dialogue et le rapprochement à travers la fédération, au bénéfice des Québécois et de tous les Canadiens. »

*Jean-Marc Fournier, ministre responsable des Relations canadiennes et de la Francophonie canadienne*

**Faits saillants :**

- Avec une longueur de 1 200 kilomètres, la fosse du Labrador recèle d'importants gisements miniers de fer et d'autres minéraux, dont les terres rares.
- Les deux premiers ministres ont annoncé l'amorce des discussions concernant cette coopération le 19 juillet 2017, à Edmonton, en marge d'une rencontre du Conseil de la fédération.
- Le 11 décembre 2017, les deux gouvernements ont signé un nouvel Accord de coopération en matière de francophonie de même qu'une Déclaration portant sur la francophonie canadienne, témoignant de leur engagement commun d'assurer la pérennité du français au Canada.

– 30 –

**Sources :**

**Joçanne Prévost**

Attachée de presse  
Cabinet du premier ministre du Québec  
Téléphone : 418 643-5321

**Amélie Caron**

Directrice des communications  
Cabinet du ministre responsable  
des Relations canadiennes  
et de la Francophonie canadienne  
Téléphone : 418 576-4309

**Michelle Cannizzaro**

Directrice des communications  
Cabinet du premier ministre de Terre-Neuve-et-Labrador  
Téléphone : 709 729-3960

**Diana Quinton**

Directrice des communications  
Département des Ressources naturelles  
Téléphone : 709 729-5282

**Brian Scott**

Directeur des communications  
Département des Transports et des Travaux publics  
Téléphone : 709 729-1795

**Catherine Poulin**

Attachée de presse  
Cabinet du ministre de l'Énergie et des  
Ressources naturelles, ministre  
responsable du Plan Nord et ministre  
responsable de la région de la Gaspésie-  
Îles-de-la-Madeleine  
Téléphone : 418 643-7295